



DÉMATÉRIALISEZ VOS BULLETINS DE PAÏE
EN TOUTE SIMPLICITÉ

avec

Pagga



Siège social
P.A.T. La Vatine
7 rue Andreï Sakharov
76130 Mont Saint Aignan
RCS Rouen 799 313 275 00015

Tel. 02 35 60 89 09
Email : ceriel@ceriel.fr
<https://www.ceriel.fr>

Pagga, service en ligne de dématérialisation des bulletins de paie

Distribuez les fiches de paie en moins de 10 minutes, archivez-les pendant 50 ans et réduisez vos coûts.

213

Clients

20 000

Utilisateurs

363 000

Fiches de paie déjà distribuées

Pagga est compatible avec tous les bulletins de paie du marché

Que les bulletins de paie de vos collaborateurs s'étendent sur **une ou plusieurs pages**, qu'ils soient gris, bleu ou bleu-gris, que vous les éditiez en interne ou que vous les receviez de votre cabinet comptable, Pagga les distribue pour vous.

Pour distribuer, Pagga n'a besoin que des **numéros de sécurité sociale**.

Gagnez en productivité, réduisez vos coûts, faites simple

Gain de temps pour le service RH

- ◆ La distribution se fait en quelques minutes.
- ◆ Vos collaborateurs ont accès à leurs archives : finies les réclamations.

Collaborateurs rassurés

- ◆ Plus de feuille volante.
- ◆ Plus de pli envoyé à la mauvaise adresse.
- ◆ Fiches de paie accessibles 24h/24 et 7j/7.
- ◆ Notification mail à chaque distribution.

Moins cher qu'un envoi postal

- ◆ Plus d'impression, de mise sous pli et d'envoi postal.
- ◆ Contrairement à un coffre-fort électronique, vos collaborateurs n'ont plus accès à Pagga une fois qu'ils ont quitté votre société. Vous ne payez pas pour un service superflu.

3 fonctionnalités principales

Distribution



Pour distribuer les fiches de paie à l'ensemble de vos collaborateurs, vous n'avez qu'à **importer dans Pagga le fichier PDF** des fiches de paie généré par votre logiciel de paie, ou transmis par votre cabinet comptable.

Archivage



La loi impose à l'employeur de **conserver pendant 50 ans** les bulletins de paie distribués au format électronique. Pagga, quant à lui, les conserve tant que vous bénéficiez de ses services. En cas de contrôle ou suite à la demande d'un salarié parti, l'administrateur peut télécharger tous les bulletins de paie en un clic.

Accès sécurisé



Tous les bulletins de paie des collaborateurs sont centralisés dans Pagga et ils y accèdent où qu'ils soient et quand bon leur semble. L'accès à la plateforme Lucca est contrôlé par des dispositifs de gestion des serveurs et des connexions. Une **saisie du mot de passe est nécessaire** lors de l'accès à Pagga et une nouvelle saisie est demandée au moment du téléchargement des fiches de paie.

Ils font confiance à Pagga



Pourquoi choisit-on Pagga ?

Pour son **expertise** :

Pagga est un outil dédié à la distribution des bulletins de paie.

Son **déploiement rapide et facile** :

La mise en place de Pagga est extrêmement simple. Quelle que soit la taille de votre société, vous pouvez être équipé de Pagga avant votre prochaine paie.

Son **accompagnement réactif** :

Avec 98% de satisfaction en 2016, l'équipe Customer Success fait toujours le maximum pour répondre à toutes vos questions dans les meilleurs délais.

Répondre efficacement aux exigences législatives de remise des bulletins de paie, c'est possible

Article D3243-7 du Code du travail :

Lorsqu'il décide de procéder à la remise du bulletin de paie sous forme électronique, l'employeur doit informer le salarié (...) de son droit de s'y opposer.

Information et droit d'opposition du salarié

En tant qu'employeur, vous êtes libre de procéder à la distribution des fiches de paie au format électronique. Vous devez cependant informer chaque collaborateur de son droit d'opposition soit un mois avant le remise du premier bulletin de paie numérique, soit au moment de l'embauche.

Chaque salarié est libre de faire part de son opposition à tout moment. Avec Pagga, l'administrateur du service peut, d'un simple clic, désactiver l'option dématérialisation et revenir à la communication du bulletin de paie au format papier.

En 2016, seuls 13 % des utilisateurs de la solution Pagga ont refusé la dématérialisation de leur bulletin de paie.

Intégrité des données

L'intégrité des données est garantie par le rapport de traitement de Pagga. Tout bulletin de paie qui n'aurait pas été reconnu est signalé. Aucune perte de données n'est ainsi possible.

Par ailleurs, l'ensemble des opérations, depuis le téléchargement du fichier initial jusqu'à la distribution des bulletins de paie individuels, est réalisé depuis un serveur sécurisé avec cryptage des échanges. Le cryptage garantit la confidentialité du transfert.

Le service en ligne Pagga c'est :



L'accès au service avec une connexion sécurisée (https)



Une URL dédiée



Une disponibilité du service 24h/24, 7j/7



Une sauvegarde quotidienne des données



La protection de la plateforme (firewall et WAF)



Un support client disponible tous les jours ouvrés de 9:00 à 17:00 (UTC/GMT +01:00)



Une protection à la connexion et au téléchargement



Un archivage automatique des fiches de paie distribuées